



The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search
<http://ageconsearch.umn.edu>
aesearch@umn.edu

Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.



Global Trade Analysis Project
<https://www.gtap.agecon.purdue.edu/>

This paper is from the
GTAP Annual Conference on Global Economic Analysis
<https://www.gtap.agecon.purdue.edu/events/conferences/default.asp>



Commission Economique
des Nations Unies pour l'Afrique

CONFERENCE ANNUELLE DU PROJET D'ANALYSE DU COMMERCE MONDIAL (GTAP) 2014 SUR L'ANALYSE ECONOMIQUE MONDIALE/JUIN 2014- DAKAR, SENEGAL

FLUX D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS, ACCES A LA TERRE ET MARCHE FONCIER AU CAMEROUN, STIMULUS POUR LE COMMERCE INTRA-REGIONAL

FEUBI PAMEN ERIC PATRICK (armeric_63@yahoo.com, Tel: +237 99190362)/ **BESSO CHRISTOPHE RAOUL** (chritoppapou@yahoo.fr, Tel : +237 96003641)/ **BILOA ESSIMI JEAN ARISTIDE** (jeanaristidebiloaessimi@yahoo.fr, Tel : +237 71535858)/ **ZE ALBERT** (albertlega@yahoo.fr, Tel : +237 75736487)

[Chercheurs, Laboratoire d'Analyses et de Recherche en Economie Mathématique (LAREM), Université de Yaoundé II-Soa, BP: 562 Yaoundé-Cameroun]

RESUME

A l'aide d'une modélisation en Equilibre Général Calculable (EGC), cette recherche met en relief le lien entre les Investissements Directs Etrangers (IDE), l'accès à la terre et les marchés fonciers en vue de stimuler le commerce international du Cameroun. Plus précisément, nous cherchons à capter d'une part les implications potentielles des IDE sur l'accès à la terre et le marché foncier au Cameroun et d'autre part nous montrons en quoi la combinaison et la coordination de ces trois éléments peut stimuler le commerce international et la sécurité alimentaire au Cameroun. Partant de l'hypothèse de mobilité parfaite des facteurs de production, les résultats de nos simulations d'une hausse de 25% du flux entrant d'Investissements Directs Etrangers dans le secteur agricole permet d'accroître le nombre de surface cultivable, d'améliorer la quantité et la qualité des intrants agricoles et une augmentation de la production agricole du Cameroun de l'ordre de 33,38% avec pour corollaire une augmentation des produits agricoles fournis par le secteur industriel camerounais de 90% et une hausse de l'offre en produits agricole de 19% sur le marché régional de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale. Du fait de la Loi de l'Offre et de la Demande, cette variation haussière de l'offre de produits agricoles entraîne l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages (22%) avec un impact réel sur leurs

conditions de vie et une baisse de 12% des prix à l'exportation à la faveur des clients potentiels du Cameroun. Cette réduction permet d'améliorer les termes de l'échange avec pour corollaire l'augmentation du revenu à l'étranger des partenaires commerciaux régionaux du Cameroun, rendant ainsi l'agriculture et l'agro-industrie camerounaise compétitives. Par la suite, on note donc une augmentation des exportations des produits agricoles de 29% répondant ainsi à une augmentation d'une demande du même taux (29%). La Balance de Paiements et précisément celle des Transactions Courantes (BTC) de l'Economie camerounaise s'améliore, et cette dernière se positionne comme véritable Economie à Marché Emergent. Nos simulations révèlent en outre que, l'augmentation de la production agricole camerounaise entraîne une augmentation des échanges intra-régionaux, renforçant ainsi l'intégration régionale. Cependant, sur le marché intérieur camerounais, il faut noter une réduction de la consommation des produits agricoles par les ménages de 9,5%, et une augmentation de la consommation de ces produits par les administrations de 10,9%. Le secteur agricole est lui-même le principal bénéficiaire de cette augmentation de la production, avec une augmentation de la Consommation des produits Intermédiaires (CI) de 33,3%, suivi du secteur industriel avec une augmentation de la consommation de 5,5% (industrie agroalimentaire). On assiste ainsi à une diminution de la consommation des produits agricoles dans le secteur des services à hauteur de 12%, mais avec une augmentation de l'usage des services dans le secteur agricole de 33%. Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'augmentation de la production agricole via les capitaux étrangers, est orientée principalement vers la transformation (industrie agroalimentaire) et les exportations. Les investisseurs étrangers cherchant d'abord à rentabiliser leur investissement. S'agissant de la rémunération des facteurs de production, pendant que la rémunération du facteur travail augmente de 29% avec une augmentation de la demande de travail de 42% dans le secteur agricole, il y'a au contraire une diminution de la rentabilité des investissements de 26%. On note aussi une diminution des revenus de l'Etat de 44%, une diminution des revenus des ménages de 26%, mais une augmentation des revenus du reste du monde de 132%. Cela entraîne une augmentation de la valeur ajoutée dans le secteur agricole de 33% et une augmentation du Produit Intérieur Brut de 0,0003%.

Les recommandations de politique économique se déclinent ainsi en l'amélioration du climat des affaires du point de vue de l'attraction des capitaux étrangers et la mise en œuvre d'une véritable politique industrielle dans le secteur agricole. De même, la politique nationale en

matière d'accès à la terre devrait être souple dès lors que cette terre est orientée vers la culture de produits agricoles (vivriers et de rente). Au final, ces aspects suscités pourraient être mis à contribution dans la révision en cours des Accords de Partenariats Economiques en vue de leur signature par le Gouvernement Camerounais, de même que dans la marche vers l'intégration régionale dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

Mots clés : Cameroun, Investissements Directs Etrangers, Marché foncier, Agriculture, Sécurité alimentaire, Equilibre Général Calculable.

Classification JEL : A, C, C68, Q12, Q13, Q15, Q17, Q18, R.

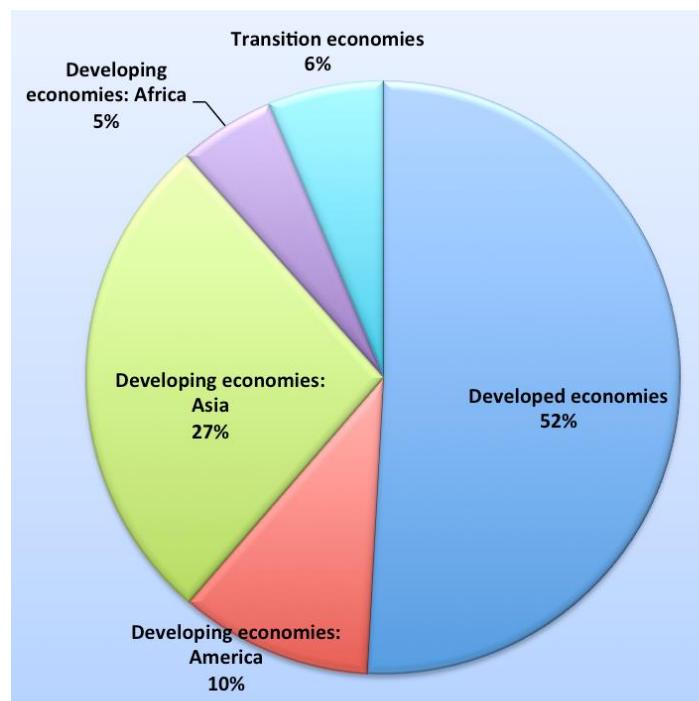
Section I INTRODUCTION GENERALE

I.1 CONTEXTE

Plus de deux décennies après le grand débat sur la mondialisation, c'est-à-dire dès le début des années 1990, les populations africaines notamment camerounaises sont toujours exclues des gains ou des bienfaits de la croissance mondiale. En effet, plus de 50 ans après son indépendance, l'Afrique, un espace aussi riche en hommes et femmes de talents, aussi scandaleux de par ses richesses et ses potentialités minières et énergétiques, aussi talentueux par ses arts, est encore au stade du sous-développement. Les crises récentes, notamment la crise alimentaire en 2005 et la crise financière internationale née aux Etas Unis d'Amérique, pendant l'été 2007, et les politiques de sortie de crise envisagées à travers notre planète ont remis à l'ordre du jour des discussions internationales un certain nombre de préoccupations. Les questions du montant des flux financiers (publics et privés) en faveur de l'Afrique et du Cameroun en particulier, les problèmes fonciers, le mode d'accès à la terre pour les agriculteurs camerounais, sont d'un intérêt davantage grandissant pour les pouvoirs publics et leurs partenaires au développement. Tel est l'essentiel de nos préoccupations dans ce travail de recherche.

La question du financement du développement dans les Pays en Développement (PED) comme le Cameroun, a depuis toujours retenu l'attention des organismes internationaux. En effet, les PED caractérisés par une épargne intérieure insuffisante, ont souvent recours à l'Aide Publique au Développement (APD) et à l'emprunt des capitaux internationaux, pour financer leurs investissements. Cette situation a souvent entraîné un déséquilibre interne desdits pays. Aussi, l'échec des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS)¹ a redonné de l'influence au débat sur la croissance économique dans les PED. La recherche des moyens pour palier à cette situation a accentué les mesures d'attractivité des Investissements Directs Etrangers (IDE) qui s'apparentent à une manne distribuée par les Pays Développés (PD) aux pays à besoin de financement (Gankou J-M et al., 2013).

Graphique 1 : Répartition des flux d'IDE entrant dans le monde par région en 2013



Source : Les auteurs à partir des données du WDI (Banque Mondiale) 2013.

C'est ainsi que de nos jours et comme le montre le graphique 1, la plupart des pays du monde créent les conditions nécessaires voire suffisantes pour être plus attractifs par

¹ Le Cameroun signe son premier P.A.S avec le FMI et la BM en Septembre 1988.

rapport à leurs voisins². A ce sujet, l'un des objectifs clés du Gouvernement camerounais est de construire une Economie compétitive et prospère en boostant l'investissement et l'épargne. Dans cette optique, le pays a adopté une Charte de l'investissement dans le but d'attirer les investisseurs étrangers. La Charte de l'investissement a remplacé le Code d'investissement de 1990. Ainsi, cette Charte a libéré l'Economie des goulots dans lesquels elle se trouvait en autorisant les investisseurs étrangers à investir directement au Cameroun.

Plusieurs études empiriques ont identifié l'investissement comme l'un des principaux facteurs contraignant la performance économique sur le continent africain. De plus, la formation du capital est ainsi considérée comme l'une des composantes ou exigences essentielles de la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) [Collier et Gunning, 1999; Khan et Reinhart, 1990]. Au Cameroun, l'effet de l'investissement sur la croissance économique est statistiquement significatif. L'un des objectifs des PAS était la promotion de l'investissement, spécifiquement pour le secteur privé. Cette promotion de l'investissement a été conséquemment l'un des piliers de la politique économique du Gouvernement. A l'instar de plusieurs PED, le Cameroun a reposé le financement de son développement en grande partie sur l'épargne étrangère. Bien que les banques nationales et étrangères soient sur-liquides, le pays fait toujours face à un déficit de financement, créant ainsi un écart dans l'échange. Ce dernier écart se pose lorsque les dépenses publiques ainsi que les investissements privés dépassent les recettes publiques et l'épargne privée produisant un déséquilibre interne qui à son tour, engendre un déséquilibre extérieur. Dans la majorité des Economies à Marchés Emergents (EME), le secteur financier est sous-développé et peu diversifié avec l'inexistence d'un marché secondaire. Sa capacité à mobiliser des ressources financières nationales pour combler les lacunes et de développer l'Economie est en effet insuffisante ou limitée. Dans ce contexte, il a été judicieux de faire recours à l'entrée de ressources étrangères, quelles que soient les sources, pour combler ces lacunes (Ghura, 1997). Théoriquement, plusieurs travaux soutiennent les IDE. D'après la littérature économique, il existe plusieurs explications sur les raisons de l'investissement direct. Toutefois, jusqu'à présent, il n'existe pas de théorie générale³. Le plus souvent, les crises économiques entraînent les pays dans la misère

² Selon le rapport sur l'investissement dans monde de la CNUCED (2002), 208 changements ont été légiférés en faveur des IDE par 71 pays en 2001. De ces changements, 194 (93 %) ont créé un climat plus favorable en vue d'attirer plus d'IDE.

³ Les approches initiales, comme la théorie des mouvements de capitaux, assimilent globalement les investissements directs à des investissements de portefeuille et les expliquent par les différentiels de taux internationaux, c'est-à-dire par la possibilité de tirer un meilleur rendement du capital investi.

financière aboutissant à un large éventail de problèmes qui affectent à la fois le bien-être individuel et le bien-être collectif. Au Cameroun, la misère économique résultant des crises économiques apparaît comme un facteur clé dans l'explication de la pauvreté, du déclin de l'avancement technologique, et la perte d'intérêt des investisseurs étrangers. Depuis la crise économique des années 1980, la pauvreté a été à l'ordre du jour au Cameroun. Plusieurs personnes ont perdu leur emploi, tandis que d'autres ont vu leurs salaires être réduits d'environ 70% (République du Cameroun, 2002a). Cette situation a considérablement réduit le pouvoir d'achat des Camerounais, et par conséquent, l'épargne domestique. On note ainsi qu'avant ce malaise économique, le pays disposait de ressources suffisantes pour développer son économie. Le redressement actuel de l'économie camerounaise repose majoritairement sur l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), tel que prescrit par le cadrage macroéconomique retenu dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)⁴. La lutte contre la pauvreté et la faim restent parmi les préoccupations dans le pays. Concernant spécifiquement la problématique de la faim, pour faire face à cette situation qui touche une grande partie de la population, le Gouvernement a adopté une politique basée sur la révolution agricole dite agriculture de 2^e génération, dont le préalable est la mise en place des moyens modernes de production pour apporter une réponse face à cette situation. Le pays est actuellement entrain de mettre en place une charte des investissements agricoles. Le succès de cette politique dépend étroitement de l'investissement et de l'accès à la terre, et pourra par conséquent permettre au Cameroun d'assurer la sécurité alimentaire et de lutter efficacement contre la faim et la malnutrition⁵.

En outre, l'étude de l'impact des politiques commerciales sur la pauvreté, la sécurité et l'inégalité alimentaires dans les Pays en Développement (PED) est au cœur d'une vaste controverse internationale sur le rôle du commerce international dans le développement. Les négociations du commerce en cours dans le cadre du Programme de Doha ont fait une priorité des répercussions sur le développement et la pauvreté. De plus, la Déclaration du Millénaire pour le développement en 2000 a montré l'importance du commerce international pour le développement et la réduction de la pauvreté. Les Gouvernements à travers le monde, notamment celui du Cameroun s'engagent notamment à mettre en place un système d'échanges multilatéral ouvert, équitable, réglementé, prévisible et non

⁴ Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), 2009.

⁵ D'après le rapport national de progrès des objectifs du millénaire pour le développement 2012.

discriminatoire. Les négociations commerciales du cycle de Doha sont actuellement dans une impasse sur les questions de commerce agricole. L'Union Européenne (UE) notamment est par exemple pressée par ses partenaires commerciaux, dont le Cameroun, d'ouvrir davantage ses marchés agricoles. Les évaluations économiques conduites jusqu'ici concluent en effet unanimement qu'une ouverture significative des marchés agricoles est nécessaire pour que le cycle de Doha aboutisse à des résultats satisfaisants en termes de bien-être (Thomas W. et al., 2008).

Par ailleurs, la question des marchés fonciers est devenue centrale dans la réflexion économique sur le développement. Les marchés de transfert provisoire et définitif de droits sur la terre sont vus comme jouant potentiellement un rôle déterminant dans le processus de développement, en permettant d'améliorer l'allocation des facteurs dans un contexte où les dotations en facteurs de production et en capacités de gestion sont hétérogènes. Les effets négatifs en termes d'équité et ou d'efficience, que l'on a pu imputer au fonctionnement des marchés fonciers (justifiant ainsi des politiques foncières les prohibant ou les restreignant fortement) sont analysés par l'économie contemporaine du développement comme résultant plutôt de la défaillance de l'environnement de marché (marché du crédit, de l'assurance, etc. ...)⁶. Dans un contexte africain comme au Cameroun, la question des marchés fonciers est généralement abordée par une analyse de la mutation des systèmes fonciers coutumiers dans le sens d'une appropriation privative. L'approche évolutionniste standard interprète l'émergence en Afrique des droits fonciers individualisés et transférables selon les enseignements de la théorie économique des droits de propriété. L'émergence de droits de propriété privée apparaît comme le résultat d'un arbitrage entre les bénéfices attendus de l'établissement de tels droits et le coût de l'exclusion des autres de l'usage de la ressource. Le jeu combiné de la croissance démographique, du développement des cultures destinées au marché et des changements dans les systèmes de culture (développement de plantations pérennes, disparition des systèmes de culture itinérants, raccourcissement de la durée des jachères), augmenterait la valeur de la terre et conduirait de façon spontanée à l'individualisation des droits fonciers et à une ouverture de l'éventail du faisceau de droits, en particulier du droit d'aliénation, qui se traduirait par une monétarisation croissante de l'accès à la terre à travers la vente et la location. Une évolution

⁶ Colin, 2004b.

séquentielle est établie entre l'ouverture du faisceau de droits et la marchandisation de ces droits : l'apparition des cessions marchandes (droit de transfert) viendrait en aboutissement de l'ouverture du faisceau de droit, une fois fermement établis tous les autres éléments du faisceau (Colin et Al., 2005). De plus ces problèmes fonciers représentent un enjeu majeur pour les investissements étrangers agricoles. En effet et comme le stipule Pascal Vallières (2012), depuis 2008 l'acquisition massive de vastes terres agricoles africaines par des capitaux étrangers retient l'attention de la communauté internationale. L'auteur estime que ce phénomène plus connu sous l'appellation anglosaxone « *land grab* » est venu réveiller le spectre d'une recolonisation de l'Afrique; rappelant la première ruée qu'avait connue le continent au 19^{ème} siècle.

I.2 PROBLEMATIQUE

Binswanger et al. (1995) stipulent que pour vaincre la pauvreté rurale dans les Economies à Marché Emergents, une des approches les plus couramment défendues par les Economistes est d'améliorer l'accès à la terre. La terre est en effet souvent une source de revenu majeure pour de nombreux ménages, en particulier lorsque les salaires sont bas et le marché de la location des terres sous-développé, mais aussi un actif, source de richesse, de prestige et de pouvoir. En l'absence d'un marché du crédit performant, une réforme agraire redistributive peut alors être invoquée en réponse à des tensions croissantes dues à une répartition inégale de la terre. Ces réformes sont parallèlement susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'Economie en transférant des terres sous-exploitées de grandes propriétés vers des exploitations familiales moins sujettes à des problèmes d'asymétrie d'information (Bardhan, 1984⁷ ; Carter, 1984). De Janvry et Key Sadoulet (1997) identifient pour leur part l'utilisation de la terre à des fins non-productive comme une imperfection importante du marché de la terre sud-américain. Ils stipulent que la terre peut en outre servir de garantie pour l'accès au crédit, de moyen de blanchir de l'argent, de titre qui peut être transformé en liquidité pour lisser la consommation dans un univers risqué ou encore de refuge contre l'inflation. En conséquence il existe un écart important entre son prix et la somme actualisée des revenus futurs de l'activité agricole associée, ce qui rend difficile l'acquisition des terres. Une autre imperfection importante est la faiblesse du marché de la location de la terre. De

⁷ Cité par Nicolas Studer (2008) in « Les cahiers du CEDIMES », Vol. 2, N°2, Nouvelle série- Hiver 2008.

nombreux arguments théoriques sont évoqués dans la littérature pour expliquer cette faiblesse, comme par exemple les problèmes de partage des risques, d'aléa moral ou encore de responsabilité limitée ou même la peur du propriétaire de perdre son terrain quand les droits de propriété ne sont que très faiblement garantis. Et comme le souligne la Banque mondiale (2001)⁸, la réforme agraire dans certains pays comme le Brésil apparaît comme un moyen primordial pour améliorer l'efficacité de l'agriculture et lutter contre la pauvreté. Après l'échec du sommet de la *Food and Agricultural Organization* (FAO) à Rome en Italie en Novembre 2009, l'échec des négociations sur le commerce des produits agricoles à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en Décembre 2009, et l'échec du sommet de Copenhague sur le réchauffement climatique en Décembre 2009, comment le Cameroun peut-il parvenir à la sécurité alimentaire en stimulant les échanges commerciaux des produits agricoles dans un contexte international en panne ? Dans la littérature économique il apparaît pour certains auteurs que les solutions passent par une plus grande libéralisation des échanges et notamment du commerce des terres comme du commerce agroalimentaire. Pour d'autres auteurs à l'instar de François Collart (2010), il faudrait plutôt limiter l'expansion de la loi du marché dans ces secteurs par une régulation juridiquement plus contraignante. Comment choisir ? Faut-il choisir pour le Cameroun des remèdes ou des modèles de développement calqués sur ceux des pays riches ou au contraire envisager une approche centrée sur les réalités africaines pour éviter d'emblée des conséquences environnementales ou le néocolonialisme rampant? Faut-il ouvrir des pistes de solution au plan international ou plutôt chercher au plan continental voire national ? Pour dessiner des voies de solution, comment conjuguer une politique des IDE, une politique foncière et une politique alimentaire ? Pour apporter des éléments de réponse à ces questions en vue de solutions efficaces et raisonnables, il nous semble utile de d'abord interroger l'Histoire de l'humanité, en particulier pour comprendre les causes des crises alimentaires liées à la gestion foncière de la terre agricole. Qu'il s'agisse de l'Histoire ancienne du Mali ; de l'Angleterre au 18^e siècle, de la France après la seconde guerre mondiale ou de l'Histoire des cinquante dernières années au Cameroun, l'Histoire nous révèle que les problèmes qui relient l'une à l'autre, la politique foncière, la politique alimentaire et plus récemment les IDE sont sans doute universels. Tout pays, même le Cameroun, à un moment donnée de son

⁸ Cité par Nicolas Studer (2008) in « Les cahiers du CEDIMES », Vol. 2, N°2, Nouvelle série- Hiver 2008.

histoire, a été confronté à ce problème reliant l'accès à la terre à l'alimentation et l'entre en jeu récente de la mondialisation avec pour corollaire l'impact des IDE⁹. Mais si les causes sont très largement partagées à travers le monde, l'échec des différentes négociations internationales montre en revanche que les solutions efficaces ne sont certainement pas universelles. Il appartient à chaque pays, sous région ou continent de tisser à sa manière les différents fils de base de la sécurité alimentaire autour de des idées de souveraineté foncière (appropriation et ou mode d'accès à la terre), de spécificité agroalimentaire (commerce des semences, commerce national et international des aliments, formation des prix des produits primaires, mécanismes de concurrence, etc...) et de politique de gestion des IDE. Si l'on veut faire lâcher prise aux mâchoires de fer qui enserrent les centaines de millions de personnes victimes d'une alimentation insuffisante ou déséquilibrée, il faut ainsi réussir à conjuguer en cohérence l'action politique, l'activité économique, la cohésion sociale et la régulation juridique. En effet, lors des négociations internationales qui, par les accords de Marrakech au Maroc de 1994, ont transformé le *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT) en Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à l'issue de l'accord de Lomé au Togo en 1995, l'Europe et les Etats du Sud ont renoncé à imposer la prise en compte de valeurs sociales, culturelles, religieuses, environnementales dans l'organisation du commerce international. C'est la raison pour laquelle les règles de l'OMC se limitent en pratique à imposer un principe de libre circulation des marchandises et de libre échange, confiant pratiquement aux mécanismes du marché le soin d'établir une situation d'équité et de justice sociale. On sait ce qu'il en est ! Ensuite, s'agissant des textes internationaux qu'ils signent, les Etats n'ont pas la même considération pour tous. Si tous les Etats signataires de l'OMC considèrent ces règles comme contraignantes, ces mêmes Etats, tous aussi signataires des textes sur les droits de l'Homme, sont moins prompts à en revendiquer le respect dans les échanges commerciaux. Il y'a deux poids et deux mesures et c'est ce fossé qui sépare les textes humanitaires des textes commerciaux qu'il convient de réduire. Pour ce faire, il faudrait mettre en perspective les approches politique, économique et juridique pour que la terre et les produits agricoles alimentaires ne soient pas considérés comme des marchandises comme les autres. **De ce fait, la question centrale de cette recherche est de savoir quel est le lien entre les IDE, l'accès à la terre et les marchés fonciers en vue de**

⁹ Pour plus de précision, lire Feubi Pamen (2009b).

stimuler le commerce international du Cameroun. De manière spécifique, quelles sont les implications potentielles des IDE sur l'accès à la terre et le marché foncier au Cameroun ? En quoi la combinaison et la coordination de ces trois éléments pourrait stimuler le commerce intra-régional et la sécurité alimentaire au Cameroun ?

Section II REVUE DE L'EXISTANT

Dans ce paragraphe, nous mettons en relief la littérature théorique et empirique. Plus précisément, nous apprécions les apports des travaux traitant des IDE, du marché foncier, de l'accès à la terre et de l'agriculture.

II.1 REVUE DE LA LITTERATURE THEORIQUE

Les règles d'accès à la terre et de gestion des ressources renouvelables sont au cœur des questions de développement agricole, de gestion des écosystèmes, de commerce international, d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et de sécurité alimentaire à travers le monde, en Afrique et plus spécifiquement au Cameroun. Par ailleurs, les négociations commerciales du cycle de Doha sont actuellement dans une impasse sur les questions de commerce agricole. Au Cameroun, comme ailleurs la question foncière se caractérise par une marchandisation croissante et une compétition accrue entre acteurs (entre populations rurales et urbaines investissant dans la terre), peu ou mal régulée du fait des évolutions sociales et économiques, des contradictions des politiques et des défaillances des systèmes d'arbitrages sur les conflits. Cette insécurité est de nature à réduire les investissements notamment les IDE dans la terre et contribue aussi à la dégradation des ressources. Pour autant, les acteurs ne restent pas inactifs, et de nouvelles règles, mobilisant pouvoirs locaux et représentants de l'Etat, émergent parfois, avec une efficacité variable. Dans la littérature économique, le marché foncier est relativement peu documenté. La vente des terres est devenue un marché émergent mais reste largement enchassé socialement. Dans certains pays comme en Côte d'Ivoire, l'accès à la terre et le marché foncier mettent en relief le rôle structurant du rapport migrant – autochtone et de l'insertion de l'agriculture dans

l'économie de marché dans l'émergence des ventes de terre. A ce sujet Jean Pierre Chauveau et al. (2006) montre qu'en Côte d'Ivoire, l'intégration des communautés villageoises à l'économie de marché à partir du début du 20^{ème} siècle et surtout depuis la fin des années 1940, s'est traduite par l'introduction, dans les systèmes de culture de la zone forestière de spéculations arbustives (caféier et cacaoyer) qui, à la différence des cultures vivrières occupent le sol pendant plusieurs décennies. La demande en terre, devenue source de valeurs marchandes, augmente considérablement, demande émanant des villageois autochtones mais également d'allogènes attirés par les perspectives de gains procurés par les plantations. L'économie de plantation en Côte d'Ivoire s'est en effet développée dans des régions peu peuplées et son essor s'explique en partie par l'arrivée parfois massive de migrants venus de régions écologiquement peu favorables au caféier et au cacaoyer (savanes du centre et du nord de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Mali). Jean Pierre Chauveau et al. (2006) ajoutent que l'arrivée d'allogènes, la pérennisation de l'usage du sol par des cultures de cycle long (20 à 40 ans), l'enjeu économique autour de la maîtrise foncière, ont impulsé une mutation des régimes fonciers, avec une évolution vers une individualisation et une monétarisation du rapport à la terre. Pour les nouveaux venus, l'accès à la terre s'est en effet réalisé par attribution d'un droit de culture sur forêt ou sur friche, mais également par achat de forêt ou de friche ou achat de plantation à un planteur allogène quittant la région. Le développement des transactions foncières s'est ainsi opéré entre autochtones et migrants, puis entre migrants (en particulier lors des retours vers les villages d'origine), mais non, ou très marginalement, entre autochtones. Dans la même lancée que Colin (2005) et Kone et al. (2005), ils ajoutent qu'en Côte d'Ivoire, le jeu du marché foncier ne peut être dissocié du rapport migrant-autochtone. Pour sa part, Nicolas Studer (2008) s'intéresse à une république fédérale agricole comme le Brésil relativement aux conséquences des réformes agraires (expropriation et intermédiation par le marché) sur l'accès à la terre, la pauvreté et l'inégalité. A l'aide des données d'enquêtes auprès des ménages et des variations de l'intensité de la réforme entre Etats et années comme facteurs d'identification, il étudie et compare les deux types de réforme agraire au Brésil, en se concentrant sur les conséquences sur l'accès à la terre et la taille des exploitations, ainsi que sur les caractéristiques des bénéficiaires. Il montre ainsi que les deux types de réformes accroissent de façon significative l'accès à la terre, notamment sous l'effet de ce que l'auteur appelle un « partage des terres ». Les expropriations de l'Institut National de la Colonisation

Rurale et de la Réforme Agraire (INCRA) du Brésil semblent, d'après Nicolas Studer (2008), revêtir un caractère redistributif plus marqué car elles ciblent mieux les populations pauvres et augmentent le nombre de petites exploitations au détriment des plus grandes (*latifundias*).

Relativement au commerce des produits agricoles, certains auteurs s'intéressent aux règles édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Thomas W. Hertel et Al. (2008) s'interrogent sur le caractère pro-pauvre de l'agenda de développement du cycle de Doha. D'après eux, l'échec des négociations à l'OMC sous les auspices de l'agenda de développement du cycle de Doha a suscité plusieurs critiques notamment celle relative aux faibles efforts des pays développés pour la réforme de leurs politiques agricoles. Ils mettent l'accent dans leur recherche sur l'impact des réformes sur la pauvreté dans les Pays en Développement (PED), en particulier la réduction des tarifs agricoles. Ils affirment que l'agenda de développement du cycle de Doha est fondamentalement moins pro-pauvre qu'il devrait l'être du fait en grande partie de l'absence de tarifs préférentiels et réduits pour la production des aliments de base dans les PED. Cette réduction aurait pu donner aux pauvres l'accès aux aliments aux prix mondiaux, réduisant ainsi le coût de la vie au niveau de la ligne de pauvreté. Ils ajoutent que ces prix réduits sont de nature à heurter les pauvres exerçant dans le secteur agricole. Partant de leur analyse d'impact des réformes des politiques commerciales multilatérales dans une quinzaine de PED, ils affirment que la pauvreté s'accroît dans le secteur agricole. Toutefois, ces effets sont minimisés si la réduction des tarifs agricoles est assurée dans ces pays. Dans l'ensemble, l'impact de la réduction de la pauvreté des prix alimentaires bas domine et ils concluent que l'agenda de développement de Doha serait plus pro-pauvre s'il incluait de large réduction des prix agricoles dans les PED. Signalons à sujet que le Sommet Mondial sur l'Alimentation (SMA) de 1996 sous l'égide de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) martelait déjà que les prix élevés des produits alimentaires ont de sérieuses conséquences sur les populations les plus pauvres du monde, puisqu'ils réduisent considérablement leur pouvoir d'achat déjà faible. Dans la même lancée le rapport 2008 de la FAO sur l'état de l'insécurité alimentaire dans le monde ajoutait que les prix élevés des denrées alimentaires aggravent la pénurie alimentaire, tout en rendant indispensable la réalisation des objectifs internationaux de réduction de la faim pour l'horizon 2015.

II.2 REVUE DE LA LITTERATURE EMPIRIQUE

Dans la littérature économique, l'usage des Modèles d'Equilibre Général Calculable (MEGC) est répandu notamment pour ce qui est de l'étude des chocs (endogènes et exogènes) et de l'analyse des implications des mesures de politique économique comme les Accords de Partenariats Economiques (APE), ou même de l'évaluation des effets de l'intégration régionale. Quelques études se sont intéressées aux politiques agricoles. Relativement à l'économie agricole et rurale, on peut mentionner les travaux liés à l'évaluation de l'impact des réformes des Politiques Agricoles Communes (PAC) sur la volatilité des marchés agricoles, les implications des subventions au stockage privé comme instrument de gestion des risques et l'analyse des politiques agricoles

Une étude de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) de France (1998) met en relief l'intérêt des politiques agricoles dans un cadre d'Equilibre Général Calculable sur la base de simulations réalisées à l'aide du Modèle d'Equilibre Général de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire Français (MEGAAF). Un premier scénario consiste à supprimer, toutes choses égales par ailleurs, les mesures de soutien interne et d'encouragement des exportations sur pays tiers dans les secteurs français et communautaires des céréales et des oléo protéagineux. Leur attention ici est centrée sur la sensibilité des résultats aux hypothèses relatives aux possibilités de réallocation des facteurs primaires de production entre les secteurs d'activités et les règles de bouclage macroéconomique. Un deuxième scénario permet d'évaluer l'impact sur le prix du lait payé au producteur agricole français de changements de niveau des instruments de la politique laitière de l'Union Européenne (UE). Ce dernier scénario, illustre en particulier la transmission imparfaite d'une baisse des prix d'intervention du beurre et de la poudre de lait écrémé sur les prix du lait à la ferme. Par exemple, Fabienne Le Rolland (2010) s'intéresse à la Politique Agricole Commune (PAC) et la stabilisation des revenus et marchés agricoles européens. L'auteur met en relief les conséquences de la PAC visant à remplacer les mécanismes de soutien des prix agricoles européens par des aides de plus en plus découplées de la production et des prix, ainsi qu'à la nécessité d'une nouvelle forme d'intervention publique pour stabiliser les marchés et revenus agricoles. Elle ajoute qu'aux vues des arguments présents dans la littérature, des cadres d'analyse plus sophistiqués que ceux actuellement disponibles sont nécessaires pour

étudier cette question. Il s'agit notamment de prendre en compte la dynamique d'évolution des marchés et la façon dont les acteurs forment leurs anticipations. Pour ce faire, Fabienne Le Rolland (2010) développe un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) dynamique intégrant les décisions inter-temporelles des agents économiques et permettant de considérer différents types d'anticipations (chocs endogènes) ou des aspects exogènes de la volatilité des marchés agricoles (chocs d'offre par exemple). Les résultats des simulations montrent que des fluctuations endogènes de marchés (erreurs d'anticipations) liées aux erreurs d'anticipations des agents (anticipations imparfaites voire naïves) peuvent exister mais sont limitées par plusieurs ajustements des marchés à savoir la libéralisation et les effets de rétroaction. Ces résultats révèlent également qu'en cas d'anticipations imparfaites, il est préférable d'appliquer progressivement des réformes politiques de façon à laisser le temps aux agents d'ajuster leur décision en fonction de l'information qu'ils reçoivent sur les marchés. Cette auteure montre enfin que même s'ils ont des anticipations imparfaites, le comportement des stockeurs privés basé sur des arbitrages inter-temporels permet de stabiliser les marchés agricoles. En revanche, une intervention publique visant à encourager le stockage n'est pas souhaitable, car elle vient en fait perturber les signaux envoyés aux différents acteurs, et de ce fait, accroître la volatilité des marchés. J. M. Philip (2012) analyse à l'aide d'une modélisation en Equilibre Général Calculable (EGC) les Accords de Partenariats Economiques (APE) entre l'Union Européenne (UE) et les pays de la région Afrique Caraïbe Pacifique (ACP). La mise en place des APE entre l'UE et les pays ACP exige un démantèlement tarifaire progressif jusqu'à 80% des taxes douanières sur les produits originaires de l'UE. De nombreux pays africains s'inquiètent de la mise en place de cet accord et réclament un examen plus approfondi de ses conséquences économiques sur le plan socioéconomique, social et régional. Il est également important de savoir dans quelle mesure l'ouverture de ces pays au libre-échange augmenterait ou réduirait le seuil de pauvreté des ménages les moins favorisés. Les discussions portant sur les problématiques posées par l'APE sont d'autant plus complexes à analyser qu'il n'est pas suffisant de se baser sur l'évolution du taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) pour en tirer des conclusions significatives. En effet, la libéralisation commerciale est un phénomène d'ordre macroéconomique mais influence également les causes déterminantes de la pauvreté qui sont de nature microéconomique. En conséquence, il peut être observé que le taux de croissance du PIB a été stimulé après la mise en place d'une politique de libre-échange, mais relevé dans le

même temps que le chômage a augmenté dans certains secteurs et que les catégories sociales les moins privilégiés sont devenues plus pauvres. Pour évaluer les impacts potentiels des politiques de libéralisation commerciale dans les Pays en Développement (PED), les Modèles d'Equilibre Général Calculable (MEGC) sont largement utilisés depuis les années 1970. Ces modèles doivent néanmoins s'appuyer sur des données robustes et cohérentes rassemblées dans un tableau à deux dimensions appelé Matrice de Comptabilité Sociale (MCS), mais les Instituts Nationaux de la Statistique (INS) ne ressentent pas l'obligation de construire régulièrement cette matrice qui est souvent simplement perçue comme une base de données sous-jacente au MEGC si bien qu'il incombe le plus souvent au modélisateur de construire une telle matrice. Une MCS est pourtant un outil d'aide à la décision par lui-même et un tableau de bord dont les décideurs doivent suivre périodiquement l'évolution pour définir leurs politiques économiques. Le suivi de l'évolution d'une MCS peut permettre une meilleure compréhension des impacts socioéconomiques des politiques gouvernementales qui sont menées ou d'évaluer celles qui leur sont proposées, telles que l'APE entre l'UE et les pays ACP. L'absence dans la plupart des pays ACP d'une MCS maintenue à jour par les INS peut donc refléter une sous-estimation des administrations nationales sur l'importance du rôle que devrait jouer cet outil dans les prises de décisions politiques.

Au final, les préoccupations autour des questions d'IDE en rapport avec l'accès à la terre, le commerce intra régional des produits alimentaires et la sécurité alimentaire étant d'une actualité brûlante et peu de travaux à notre connaissance ayant abordés en même temps ces différentes thématiques, il y'a bien de l'intérêt à analyser les implications des IDE sur les marchés fonciers , l'accès à la terre et le commerce intra régional dans un cadre d'équilibre général calculable. Nous avons ainsi la possibilité de prendre en compte toutes les liaisons entre les secteurs agricoles distingués, les secteurs d'amont et les secteurs d'aval. De plus, la modélisation en EGC permet de rendre compte de manière théoriquement cohérente des mouvements des facteurs de production entre les secteurs d'activité. La section suivante présente succinctement la méthodologie utilisée dans cette étude.

Section III CADRE ANALYTIQUE D'EVALUATION DE L'IMPACT DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS SUR L'ACCES A LA TERRE, LE MARCHE FONCIER ET LE COMMERCE INTRA REGIONAL DU CAMEROUN

Pour répondre aux questions ci-dessus énoncées, nous mettons à contribution un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) inspiré de la théorie microéconomique d'Equilibre Général développée par M. E. L. Walras [Walras (1874 et 1898) ; Guillermo (2013)]. Il s'agit d'un outil de simulation d'impact des chocs structurels dans une optique d'aide à la prise de décision publique. L'intérêt du MEGC par rapport à d'autres modèles macroéconomiques c'est sa faculté à représenter explicitement les canaux de transmission potentiels des chocs et de tenir compte de la structure de l'Economie en intégrant dans un cadre unique les différentes interdépendances entre les agents économiques. En effet, par définition un MEGC est un modèle d'équilibre général; il prend en compte l'ensemble de l'Economie et détermine les prix relatifs sur tous les marchés des produits des facteurs de façon à assurer l'équilibre de ces derniers. Par définition également, un MEGC est un modèle calculable ; il permet une analyse quantitative de problèmes économiques qui sont parfois difficiles, voire impossible, à étudier sur la seule base d'une modélisation théorique.

III.1 STRUCTURE ET TECHNOLOGIE DE LA PRODUCTION

L'architecture de notre modèle théorique qui s'inspire des travaux de Décaluwé, Limelin, Robichaud et Maisonnave (2012) développé avec l'appui de AGRODEP¹⁰, du PEP¹¹ et IFPRI¹² comprend trois secteurs ou branches de production dont, deux secteurs de biens [produits agricoles (vivriers et de rente) et autres produits] et services marchands et non administratifs (agriculture, industrie) et un secteur non marchand (service) qui produits des services administratifs comme la gestion des IDE ou les règles régissant le marché foncier et l'accès à la terre par exemple ou encore les règles du commerce intra-régional des produits agricoles. Ces différents secteurs utilisent pour le compte de leurs opérations de production

¹⁰ AGRODEP c'est le réseau *African Growth and Development Policy*.

¹¹ PEP c'est le réseau Politiques Economiques et Pauvreté.

¹² IFPRI c'est le réseau *International Food Policy and Research Institute*.

deux facteurs de production primaires, le capital (K) et le travail (L). Dans notre scénario de référence, ces deux facteurs sont considérés comme mobiles sur le marché international. La branche agricole dont les produits sont consommés localement (agriculture vivrière) et vendus à l'industrie locale ou exportés (culture de rente) est identifié dans le suite du texte par l'indice *Agr*.

Supposant un seul type de ménage, nous travaillons sous l'hypothèse de marchés parfaits et complets, et donc de séparabilité qui dès lors que l'on accepte l'hypothèse de rationalité peut sembler absurde car il est difficile de prétendre à la complétude des marchés (agricoles et ou fonciers) ou à leur presque complétude sur la base des conditions économiques prévalant au Cameroun notamment. En effet d'après Ayizan, « le secteur agricole dans les pays en développement est un exemple d'Equilibre walrasien de long terme ». Cette phrase qui résume la pensée de l'école de Chicago des années 1960 promulguée dans l'ouvrage « *Transforming traditional agriculture* » du Prix Nobel d'Economie Theodore Schultz a des implications importantes. Premièrement, par une application directe du Premier Théorème Fondamental du Bien-être, elle implique que nous sommes en présence, dans les PED, d'un optimum de Pareto. La vision Schultzienne est d'ailleurs synthétisable dans une autre assertion équivalente ; « pauvres, mais efficaces ». L'équivalence provient d'une application directe du Premier Théorème d'où, l'importance de bien le comprendre. De la propriété d'efficacité de l'équilibre suit l'inutilité de toute intervention gouvernementale, si ce n'est qu'à travers une redistribution forfaitaire des dotations initiales, afin de choisir une allocation optimale au sens de Pareto parmi plusieurs. Dans la littérature, les défaillances de marchés (agricoles et fonciers en particulier) sont largement documentés. Nous considérons un modèle unitaire où le ménage est considéré agir comme un seul décideur (notons la contradiction avec une des prémisses fondamentales de la théorie microéconomique : l'individualisme méthodologique). La technologie de production retenue est à Elasticité de Substitution Constante et positive (CES). Une façon simple de comprendre le comportement d'un ménage dans le secteur agricole d'un PED comme le Cameroun est de le modéliser comme un petit système d'Equilibre Général où les membres du ménage s'échangent à travers leurs activités sur les marchés extérieurs au ménage, et à travers leurs activités au sein du ménage, leurs dotations initiales. Si nous interprétons les dotations initiales par exemple, comme étant des dotations en temps, la théorie de l'Equilibre Général nous permet de comprendre les

allocations de la main d'œuvre au sein du ménage ainsi que les activités des membres à l'extérieur du ménage. Dans un tel contexte, la fonction de bien-être social représente la somme pondérée des fonctions d'utilité des différents membres du ménage.

Dans le cadre de notre MEGC, la production des services administratifs est des prérogatives exclusives de l'Etat. Le caractère ouvert de l'Economie camerounaise à laquelle nous nous intéressons a une influence sur la production des secteurs marchands et sur la demande intérieure globale des biens marchands. La prise en compte de l'ouverture de l'économie est faite à travers la spécification d'un bloc commerce international tenant compte de l'hypothèse d'Armington (1969) qui stipule que les importations sont des substituts imparfaits de la production locale. Toutefois, la différenciation de l'offre est captée par une fonction à Elasticité de Transformation Constante (CET).

III.2 LES EQUATIONS SPECIFIQUES A LA MODELISATION

Les équations spécifiques à notre modèle sont celles tirées des travaux de Décaluwé, Limelin, Robichaud et Maisonnave (2012).

III.3 LA PRESENTATION DE LA MCS

Les données de notre étude proviennent de l'Institut National de la Statistique (INS) du Cameroun qui propose la récente Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de l'année 2005. Cette MCS comporte 21 comptes en ligne et 21 comptes en colonne : Le compte des produits, le compte des activités, trois comptes des facteurs de production (le compte de capital, le compte de revenu mixte, le compte du travail, sept comptes de revenus courants des secteurs institutionnels résidents, sept comptes de capital et deux comptes du Reste du Monde (RDM).

III.4 LA FERMETURE DU MODELE

Le modèle appliqué à cette étude est système déterminé de 202 équations à 202 variables endogènes et 202 variables exogènes et 40 paramètres.

III.5 PARAMETRES

Les paramètres sont calculés directement dans la matrice de comptabilité sociale (MCS).

Pour plus de précisions sur leur valeur confère tableau ci-dessous.

Section IV IMPACT DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS SUR L'ACCES A LA TERRE, LES MARCHES FONCIERS ET LE COMMERCE INTRA REGIONAL AU CAMEROUN

Dans cette section nous mettons en relief le degré et le sens du lien entre les Investissements Directs Etrangers (IDE), l'accès à la terre et les marchés fonciers au Cameroun. Le but étant d'avoir une idée claire dans la prise de décision, des implications potentielles de la coordination des politiques de gestion des IDE, d'accès à la terre et du marché foncier sur le commerce intra régional et la sécurité alimentaire au Cameroun. Nous présentons ainsi tour à tour la situation des IDE au Cameroun et le lien entre les IDE, le marché foncier et l'agriculture au Cameroun. Par la suite nous mettons l'accent sur les résultats des simulations à l'aide d'un Modèle d'Equilibre Général Calculable, en supposant que l'ensemble des Investissements Directs Etrangers réalisés au Cameroun sont faites dans le secteur agricole, débouchant sur une hausse de la production, engendrant une diminution du prix des produits agricoles entraînant ainsi une sécurité alimentaire dans le pays et par ricochet stimulerait le commerce extérieur de façon globale et en particulier le commerce intra régional (Afrique centrale), améliorant ainsi le solde de la Balance des Transactions Courantes (BTC) du Cameroun. L'appréciation de l'impact de ce scénario sur la pauvreté est complétée par une analyse descriptive.

IV.1 LES INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS AU CAMEROUN

D'après l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), les Investissements Directs Etrangers (IDE) sont des investissements effectués dans un pays extérieur dans le but d'établir, avec les entreprises bénéficiaires, une relation stratégique

durable et d'exercer une influence significative sur leur gestion. Pour Mankew (2004), l'IDE est un investissement possédé et actionné par une entité étrangère. Il distingue davantage l'IDE de l'investissement de portefeuille étranger qui est un investissement financé avec l'argent étranger et exploité par les résidents nationaux¹³. Par ailleurs, Daniels, Readebaugh et Sullivan (2004) soulignent l'évidence de la mise en place de l'élément de contrôle. Ainsi, l'IDE peut exister lorsque l'investissement, en plus d'au moins 10% des actions, donne à l'investisseur le contrôle de l'entreprise. De plus, même si un investisseur étranger peut posséder la totalité des actions d'une entreprise, il ne peut pas avoir le contrôle si cela n'est pas permis par la réglementation gouvernementale du pays d'accueil. Ceci du fait qu'il existe des règlements directeurs des investissements étrangers dans tous les pays. Au Cameroun, par exemple, la plupart des investissements étrangers ne sont pas en totalité sous l'autonomie de l'investisseur étranger. Le pays dispose des organismes de réglementations qui jouent un rôle de contrôle (Kum, 2009). A cet effet, Keegan et Green (2002) concluent que l'IDE est un investissement qui résulte du désir d'avoir une propriété partielle ou directe des actions hors du pays d'origine. Le concept d'IDE est ainsi articulé sur le désir de posséder un investissement étranger, à tirer de meilleurs profits de celui-ci, et à en exercer un contrôle. La caractéristique principale de l'IDE est qu'elle implique non seulement le transfert de ressources, mais aussi l'acquisition du contrôle. L'IDE constitue à la fois un bénéfice pour les pays d'origine et d'accueil et fait parti d'un système économique international ouvert et efficace. De plus, l'IDE est considéré comme l'un des principaux catalyseurs du développement (OCDE, 2002). L'importance des IDE s'est nettement fait ressentir ces dernières années. On note ainsi que le flux des IDE a été multipliés par plus de 100 dans la période allant de 1970 à 2007¹⁴ (CNUCED, 2008). La majorité de ces capitaux, soit environ deux tiers ont été investis dans les pays industrialisés et le reste dans les pays émergents, en développement ou en transition (Zimmerman, 2008). Concrètement, les bénéfices que les IDE procurent ne se manifestent malheureusement pas de façon systématique et ne se répartissent pas de façon équitable entre les pays, les secteurs et les collectivités locales. De même que les politiques nationales, le cadre international de l'investissement joue un rôle central pour non seulement attirer les IDE vers un grand

¹³ L'investissement étranger de portefeuille est généralement plus risqué pour le pays donateur si les bénéficiaires manquent d'expertises dans l'exécution du projet en vue.

¹⁴ Ceci passant de 13,4 milliards d'USD en termes nominaux à 1537 milliards.

nombre de pays en développement, mais aussi permettre que ces investissements aient le maximum d'effets positifs pour le développement. A cet effet, il est nécessaire pour les pays d'accueil de mettre sur pied des conditions générales, transparentes et favorables à l'investissement et de renforcer les capacités humaines et institutionnelles (OCDE, 2002).

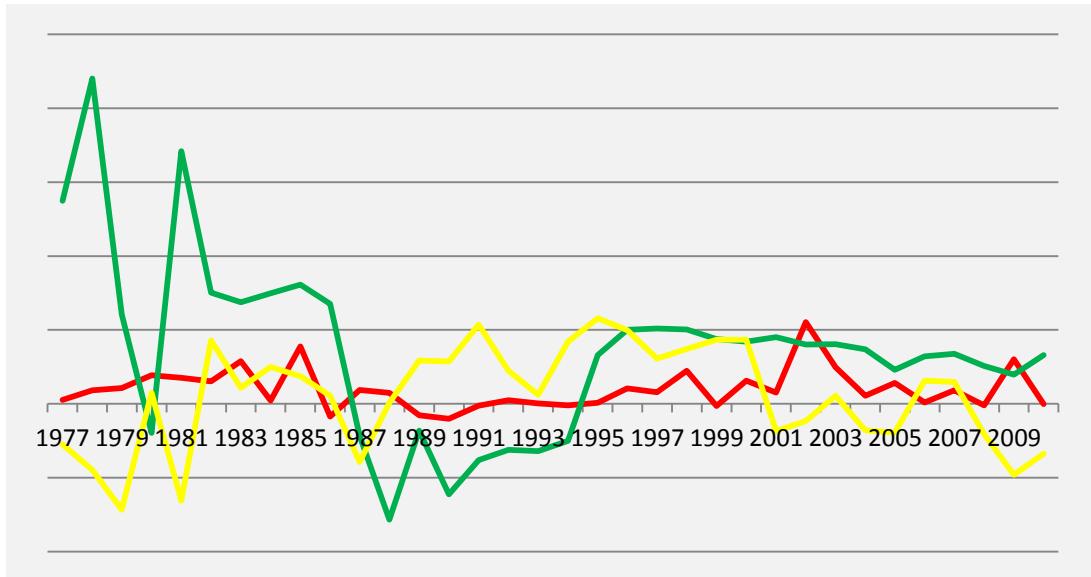
En effet, dans le cas où les investissements directs proviennent en première intention, des décisions prises par une entreprise à titre individuel, l'étendue des flux de capitaux n'en est pas moins une donnée très avantageuse pour l'économie, simultanément pour les pays de domicile de l'entreprise et l'Etat dans lequel l'investissement est effectué. Ainsi, les IDE favorisent une segmentation optimale de la chaîne de valeur ajoutée et un renforcement de la division du travail¹⁵. Ils peuvent, par ailleurs, aider à stabiliser la Balance des Paiements (BP), par exemple, en compensant le déficit du commerce extérieur via l'apport d'IDE. Cette stabilisation peut encore se faire à l'aide de l'investissement à l'étranger des excédents de la balance commerciale (Zimmerman, 2008). Dans les pays en développement, les pays émergents et en transition, les IDE sont devenus un élément central pour le développement économique, la croissance économique et l'emploi (ODE, 2002). Certains pays, à l'instar des pays industrialisés, disposant d'une population vieillissante ont la possibilité de participer à la croissance des marchés émergents et en développement à travers les IDE et de profiter de taux de rendements du capital normalement plus élevés que sur leur territoire. Pour ce qui est spécifiquement des pays émergents et en développement, les IDE représentent des importations de capital pouvant créer des emplois productifs. De plus, les IDE favorisent les transferts de technologie et de savoir-faire managérial. Ces derniers se transforment en gains de productivité pouvant retomber sur les entreprises locales. Dans ce cadre, il semble clair que les IDE ont un effet sur la croissance à travers l'amélioration de la productivité totale des facteurs, et plus globalement, l'efficience de l'utilisation des ressources dans l'économie bénéficiaire. A cet effet, trois mécanismes peuvent être mis en exergue. On a les liens entre les flux d'IDE et le commerce extérieur, les incidences et autres effets externes dont bénéficient les entreprises du pays d'accueil, et l'implication directe sur les facteurs structurels de l'économie d'accueil. Malgré quelques contradictions, plusieurs études concluent que les IDE présentent un effet positif sur le taux de croissance. A titre d'exemple, Bouoiyour et al (2007) montrent que, sur 63 pays en développement, entre 1960 et 2004,

¹⁵Les gains de spécialisation et les effets d'échelle qui en découlent améliorent le niveau de prospérité des Economies impliquées.

une augmentation de 1% du ratio entre IDE et PIB entraîne une augmentation d'environ 0,3% du taux de croissance du PIB. Concernant les Economies les moins avancées, les IDE semblent produire un effet un peu moindre sur la croissance, ce que l'on a attribué à l'existence d'effet de seuil (Borensztein, De Gregorio et Lee, 1997; Dabla-Norris et al, 2010; Kinoshita et Lu, 2006; Makki et Somwaru, 2008). La condition serait que les pays en développement atteignent un certain niveau de développement en matière d'éducation, de technologie, d'infrastructures et de santé, leur permettant de tirer profit d'une présence étrangère sur leur marché (OCDE, 2002). Les entrées d'IDE en Afrique¹⁶ ont été estimées à environ 8,2 milliards de dollars en 2000. Ce chiffre équivaut au montant des entrées d'IDE en Finlande pour cette même année et représente seulement 0,6% de l'ensemble des flux mondiaux d'IDE. Les principales raisons qui ont suscité les IDE en Afrique ces dernières années sont notamment l'existence de ressources naturelles dans les pays d'accueil et dans une moindre mesure, la taille de l'Economie locale. En 2013, les IDE vers l'Afrique ont accru de 6,8%. En effet, dans ce contexte de croissance des flux d'IDE, non seulement au niveau mondial mais aussi du continent, leur part pour les pays en développement a atteint un nouveau sommet de 759 milliards \$US (CNUCED, 2013). Dans le cas spécifique du Cameroun, le pays reçoit peu d'IDE, avec un flux net ne représentant en moyenne que moins de 1% du PIB sur toute la période allant de 1977 à 2010 (graphique 2). Ces IDE sont majoritairement alloués au secteur des industries extractives, notamment l'exploitation pétrolière.

Graphique 2: Evolution de quelques indicateurs de développement au Cameroun

¹⁶ A l'exception de l'Afrique du sud.



Source : Auteurs à partir des données de la Banque Mondiale, WDI (2013)

— Croissance du PIB ; — IDE en % PIB ; — Balance Commerciale.

Comme le révèle le graphique 2, l'entrée des IDE au Cameroun a été très faible au début des années 1990. Mais, dans la seconde partie de la décennie, elle s'est relativement accrue atteignant un plafonnement en 1998. Les IDE ont, par la suite, chuté à 73 millions \$US en 2001, mais ont atteint leur plus haut niveau en 2002. Ayant le potentiel d'être l'une des Economies les plus prospères et l'une des plus disposées à recevoir les IDE en Afrique, le Cameroun est de nos jours classé au bas de l'échelle en termes d'attractivité des IDE. Pour remédier à cela, le Cameroun dispose de plusieurs ressources naturelles et des terres fertiles sur lesquelles le pays doit s'appuyer pour être attrayant. Globalement, les données montrent qu'il existe une relation entre les IDE, la croissance du PIB et le commerce. Bien que les résultats concernant l'influence de l'IDE sur le commerce extérieur du pays d'accueil diffèrent sensiblement selon les pays et les secteurs économiques, il existe néanmoins un consensus davantage reconnu sur la nécessité de ne pas limiter l'analyse de la relation entre l'IDE et le commerce. Les IDE peuvent être étroitement liés à l'exportation quand les investisseurs respectent la logique de capture des ressources des Pays en Développement ou de production à faibles coûts (Bénédict de Saint-Laurent, 2010). Ce type d'IDE concerne principalement les pays les moins développés qui ont pour objectif de soutenir la croissance au moyen des exportations. D'après Balasubramanyam, Salisu et Sapsford (1996), l'effet des IDE sur la croissance est naturellement plus fort dans les pays développant une politique de

promotion des exportations. Généralement, ces pays adoptent une stratégie ouverte aux échanges, avec moins de barrières tarifaires et non tarifaires, une participation plus fréquente aux accords de libre échange et de faibles distorsions des prix domestiques. Cette situation libérale est bénéfique pour les investisseurs, contribue à attirer les IDE et maximise les externalités positives¹⁷. L'intérêt majeur de l'IDE pour les Pays en Développement (PED) en matière d'échanges tient à sa contribution à long terme à l'intégration de l'Economie d'accueil dans l'Economie internationale d'après un processus faisant probablement intervenir un accroissement des importations ainsi que des exportations. Par ailleurs, il est davantage reconnu que les échanges et l'investissement se renforcent mutuellement pour attirer des activités transfrontalières.

IV.2 INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS, MARCHE FONCIER ET AGRICULTURE AU CAMEROUN

Ces dernières années, la demande de terre a considérablement augmenté. La libéralisation économique, la mondialisation du transport et des communications, et la demande globale pour l'alimentation, l'énergie et les matières premières a encouragé l'investissement étranger dans plusieurs parties de l'Afrique, ceci spécifiquement dans les industries extractives et dans l'agriculture (Cotula et al, 2009). L'accroissement du nombre de transactions importantes pour l'achat et la location de terre arable dans les PED indique la récente réévaluation de cette ressource rare. L'augmentation des prix de la plupart des produits agricoles et la permanente crise alimentaire mondiale ont aggravé la situation dans les pays qui sont majoritairement importateurs. Les principales causes de cette crise ont été une faible récolte, la réduction des stocks, la spéculation sur les matières premières et l'augmentation de la demande des produits agricoles pour une utilisation autre que la consommation (Bickel et Breuer, 2009).

La récente augmentation des IDE dans la terre résulte de la volonté des Gouvernements d'essayer de sécuriser une source stable de l'offre alimentaire. Malgré les questions relevées par les récents accords et les agitations mondiales, il est important de noter que les IDE dans

¹⁷Par contre, le fait de protéger une production locale peu rentable ne permettrait ni des économies d'échelle, ni une allocation optimale des ressources.

la terre assurent la liaison entre l'excédent de capital et l'excédent de ressources pour la production. Pour cette raison, les IDE dans la terre présentent un bénéfice important, entraînant un accroissement dans l'output, la productivité et le revenu. Toutefois, les IDE peuvent également être liés à un ensemble de coûts considérables, en particulier dans le cas des pays africains où la pauvreté demeure largement un phénomène rural affectant les petits agriculteurs (Badiane, 2011).

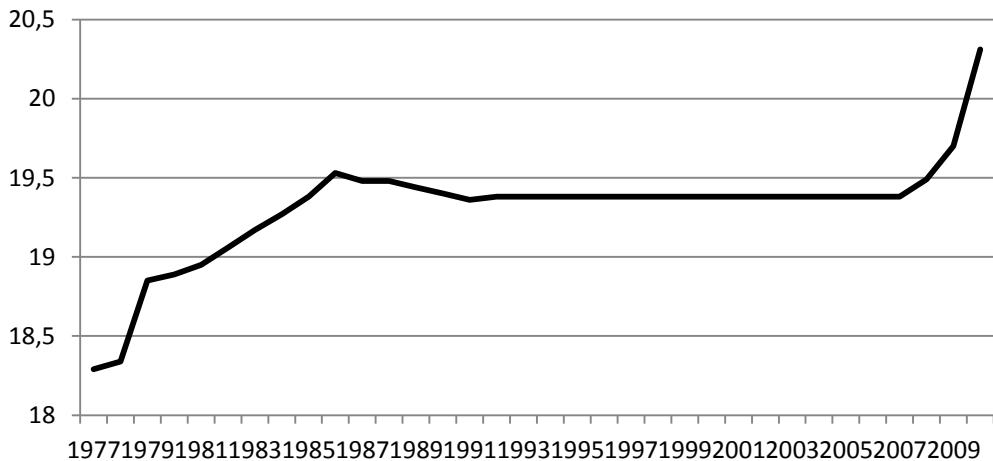
Au Cameroun, la ressource naturelle de base formée des secteurs tels que l'agriculture, l'exploitation minière, la sylviculture, la pêche, le pétrole et le gaz est un facteur important sur lequel le pays s'appuie¹⁸. L'Economie camerounaise est relativement diversifiée mais continue d'être dominée par l'agriculture. On note qu'environ 48% de la population active dépend toujours des activités agricoles et pastorales pour leur subsistance¹⁹. Ainsi, l'agriculture est responsable de 19% du PIB en 2007 (World Bank, 2010). Le Cameroun est caractérisé par un faible PIB par tête, avec environ 40% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et concentré principalement dans les zones rurales²⁰. Le plus souvent décrit comme Afrique en miniature de par la diversité de sa faune et sa flore et les variations dans son climat et son paysage, le Cameroun dispose d'une superficie totale de 47,3 millions ha, soit 475 400 Km². La FAO a estimé la superficie de terre agricole à une moyenne de 19% de la totalité de terre.

Graphique 3 : Evolution de la surface de terre agricole au Cameroun (% de terre)

¹⁸ IFAD, Geography, agriculture and the economy, disponibles sur <http://www.ruralpovertyportal.org/web/guest/country/geography/tags/cameroun>

¹⁹ FAO Country Brief: <http://www.fao.org/countries/55528/en/cmr>

²⁰ IFAD. Geography, agriculture and the economy, disponibles sur <http://www.ruralpovertyportal.org/web/guest/country/geography/tags/cameroun>



Source : Auteurs à partir des données de la FAO (2010)

D'après ce graphique, la surface de terre agricole n'a pas cessé de s'accroître depuis 1977. Toutefois, cette superficie est restée stable entre 1992 et 2007, correspondant à une période de faible investissement au Cameroun. L'augmentation du pourcentage de terre agricole à partir de 2008 démontre clairement les effets de la relance de l'Economie nationale à travers une politique agricole soutenue et un encouragement des investissements. La valeur des exportations agricoles en 2008 était de 962 millions \$US, en progression par rapport à 2005 qui présentait une valeur de 604 millions \$US. Le taux de croissance moyen des exportations de 2005 à 2008 est 17,7%. Les principales exportations agricoles, en termes de valeur, sont les fèves de cacao, la banane, le caoutchouc, les linteaux de coton et le café vert²¹. La valeur des importations agricoles en 2008 était de 624 millions \$US, en accroissement par rapport à 2005 (459 millions \$US). Les principales importations agricoles, en termes de valeur, sont le blé, le riz, le malt et le lait (FAO, 2012a).

Depuis 2008, la mouvance observée sur les acquisitions de vastes terres africaines par des capitaux étrangers a retenu l'attention de nombreux médias internationaux²². Expliqué en anglais par l'expression « *land grab* », ce phénomène est venu réveiller le spectre d'une reconquête de l'Afrique. Toutefois, les ex-puissances coloniales européennes se voient maintenant concurrencées par les pays émergents tels que la Chine, la Corée du Sud et l'Inde, de même que par les monarchies pétrolières du Golfe Persique, démontrant une fois de plus l'attrait que suscitent les ressources naturelles du continent africain. On

²¹FAOSTAT: <http://faostat.fao.org/site/535/DesktopDefault.aspx?PageID=535#ancor>

²² Le Monde, 2009; La Presse, 2009; Business Week, 2009; The Financial Times, 2009; Jeune Afrique, 2010.

observe un nouvel élément à ce problème : on n'acquiert plus seulement des concessions minières ou forestières tel que par le passé, mais bien des terres agricoles permettant de produire des cultures céralières et/ou des agro-carburants, dans la plupart des cas destinées à l'exportation (Vallières, 2012).

Au Cameroun, le secteur de l'agriculture demeure stratégique dans le développement. Le budget alloué à ce secteur est constamment croissant. Les directives d'une politique agricole majeure ont été réaffirmées par le Gouvernement à la faveur du récent comice agropastoral en 2011. Ainsi, les mesures prises sont les suivantes -créer une unité de production des engrains -installer une usine de montage de machines agricoles à Ebolowa au Sud Cameroun - améliorer les semences agricoles -préparer la réforme des terres pour s'adapter aux nécessités de l'agriculture de seconde génération - renforcer le système de financement des agriculteurs ruraux en ouvrant une banque agricole et une banque pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et industries²³ (PMI). Actuellement, la Chine est l'un des principaux investisseurs dans ce domaine au Cameroun, avec environ 10 000 ha pour l'élaboration d'un certain nombre d'activités agricoles, notamment la culture du riz (Mo Ibrahim Foundation, 2011).

Malheureusement, il n'existe pas de données détaillées sur l'importance, la nature et les effets des IDE. Les données disponibles sur les IDE sont suffisamment moins détaillées et sont très agrégées pour déterminer la part de l'investissement alloué à l'agriculture et quelles formes cet investissement a pris. Ainsi, il est difficile de dire avec précision que les récents investissements sont un nouveau développement ou la continuation du trend existant. Certaines informations sont disponibles du côté des investisseurs et auprès des PED, quoique moins de détails sont divulgués. Le manque de transparence environnant ces investissements a été largement critiqué. Plusieurs informations disponibles sont anecdotiques, probablement exagérées et difficiles à vérifier. Cette faiblesse de l'information montre l'importance et la nécessité des études sur l'étendue et l'impact des investissements vers l'intérieur des pays.

Pour ce qui est des alternatives des IDE, les investissements dans la terre sont uniquement une réponse stratégique pour les problèmes de sécurité alimentaire des pays ayant des

²³ African Economic Outlook, Cameroon: <http://www.africaneconomicoutlook.org/en/countries/central-africa/cameroon/>

ressources foncières limitées. Ainsi, les discussions sur ces investissements nécessitent d'être effectuées dans un large contexte de discussion des stratégies de sécurité alimentaire. La variété d'autres mécanismes, incluant la création des réserves alimentaires régionales, les instruments financiers pour le management des risques, les accords bilatéraux incluant les opérations de compensation et l'amélioration des systèmes d'information du marché alimentaire international peut contribuer à promouvoir la sécurité alimentaire. L'investissement pourrait être plus nécessaire pour les infrastructures et les institutions qui constamment perturbent l'agriculture de plusieurs pays en développement, spécifiquement en Afrique subsaharienne. Ceci, additionné aux efforts d'améliorer l'efficience et la fiabilité des marchés mondiaux, augmente la sécurité alimentaire pour tous les pays concernés, plus généralement à travers la production extensible et les possibilités de commerce (Häberli, 2012).

L'investissement étranger encourage l'acquisition de terre (Cuffaro et Hallam, 2011). Cependant, il est porteur d'un nombre de risques inhérents (Schoenweger et Üllenberg, 2009 ; Diallo et Mushinzimana, 2009). D'autres formes d'investissements tels que les risques partagés ou contrat agricole et les investissements dans les phases clés des chaînes de valeur peuvent, en principe, offrir une sécurité de l'offre des investisseurs. Il est intéressant de noter que, dans d'autres contextes, la coordination verticale tend à être plus basée sur les arrangements inéquitables que sur l'acquisition traditionnelle des phases en amont ou en aval. La preuve historique sur les effets des IDE dans l'agriculture suggère que les bénéfices prétendus ne sont pas toujours matérialisés et catalogués en ce qui concerne les hautes technologies de production mécanisées avec des effets limités de la création d'emploi ; la dépendance sur les inputs importés ; les impacts environnementaux adverses des pratiques de production telles que la contamination chimique ; la dégradation de terre et l'épuisement des ressources en eau ; et la main d'œuvre limitée. En même temps, il y a également une preuve des bénéfices à long terme concernant la technologie améliorée, la promotion des fournisseurs locaux, la qualité de production améliorée et des standards sanitaires et phytosanitaires. En considérant les bénéfices des IDE dans l'agriculture, il est ainsi important de tenir compte d'une perspective dynamique (FAO, 2012b). Toutefois, il est également important de ne pas ignorer les questions de durabilité et la longévité des investissements incluant la possibilité de la sortie et la réversibilité des flux de capitaux.

Les responsabilités politiques et éthiques additionnelles sont élevées où le pays récepteur est en insécurité alimentaire. Lorsqu'il existe une présomption visant à montrer que les investissements augmenteront les offres alimentaires, ceci n'implique pas que la disponibilité alimentaire nationale augmentera, notamment là où l'intention est que les aliments produits sont exportés vers les pays investisseurs. En effet, l'investissement international pourrait apporter des bénéfices de développement pour les pays récepteurs en termes de transfert de technologie, la création d'emploi, ...etc. dans cette optique, ces investissements peuvent être « gagnant-gagnant » (Hallam, 2009).

Néanmoins, ces flux bénéfiques ne sont pas automatiques. Le soin doit être pris dans la formulation des contrats d'investissement et la sélection des modèles d'activité convenable ; le cadre législatif et politique approprié exige d'être en place pour assurer que les bénéfices de développement soient obtenus et les risques minimisés. Toutefois, l'information de base et l'implémentation de la législation et des politiques effectuées restent très faibles. Ainsi, il y a une urgente nécessité pour l'étendue, la nature et les impacts des investisseurs internationaux et pour cataloguer les meilleures pratiques dans la loi et politique dans le cadre de mieux informer les pays hôtes et les investisseurs. L'analyse de l'impact détaillé est nécessaire pour évaluer quelles politiques et législation, soit nationale ou internationale, sont importants et quelles mesures spécifiques sont plus appropriées.

IV.3 RESULTAT DES SIMULATIONS EN EQUILIBRE GENERAL CALCULABLE

Partant de l'hypothèse de mobilité parfaite des facteurs de production (Capital K et Travail), nous simulons une augmentation de 25% de l'offre du capital financier (IDE). Par hypothèse cet investissement supplémentaire provient du Reste du Monde (RDM). Cette variation haussière du capital financier orientée principalement dans l'Agriculture (Agr) permet d'accroître le nombre de la surface cultivable, mais permet surtout d'augmenter et d'améliorer la quantité et la qualité des intrants agricoles (produit phytosanitaires, semences, engrains, etc ...), d'acheter le matériel agricole (tracteur et autres outils) et de désenclaver les bassins de production (construction d'infrastructures). Ainsi, cette révolution agricole permet une augmentation de la production des produits agricoles dans le secteur agricole de 33,38%. Les produits agricoles fournis par le secteur industriels augmentent de

90% et le Marché (local et régional c'est-à-dire les autres pays d'Afrique centrale hormis le Cameroun) verra une augmentation de l'offre en produits agricole de 19%. Cette offre supplémentaire des produits agricoles favorise, du fait de la Loi de l'Offre et de la Demande, une réduction des prix de ces produits. En effet, les prix de revient à la production sont réduits de 10% dans tous les secteurs fournissant les produits agricoles. Logiquement, cette réduction des prix à la production se poursuit sur le marché, les prix des produits agricoles diminuent donc de 10% sur les marchés. Cette réduction des prix permet d'améliorer les conditions d'atteinte de la sécurité alimentaire au Cameroun. Mieux encore, la réduction des prix des produits agricoles, permet d'améliorer les conditions de vie des ménages camerounais prioritairement grâce à l'augmentation du pouvoir d'achat avec une réduction de l'Indice des Prix à la Consommation (déflation) de 22%. Cette réduction de prix ne s'arrête pas seulement aux marchés domestiques. Le processus se poursuit même sur les marchés étrangers notamment en Afrique centrale, avec une réduction des prix à l'exportation de 12%. Cette réduction permet d'améliorer les termes de l'échange avec pour corollaire l'augmentation du revenu à l'étranger des partenaires commerciaux régionaux du Cameroun, rendant ainsi l'agriculture et l'agro-industrie camerounaise compétitive. Par la suite, on note donc une augmentation des exportations des produits agricoles de 29% répondant ainsi à une augmentation d'une demande du même taux (29%). Le Cameroun va ainsi améliorer sa Balance de Paiement et précisément sa Balance des Transactions Courantes (BTC), et se positionner comme véritable Economie à Marché Emergents dans le concert de la mondialisation par rapport au Reste du Monde (RDM).

Le Cameroun étant donc le principal fournisseur en produit vivriers des autres pays membres de l'Afrique Centrale notamment ceux de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), (Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Centrafrique et Tchad), ces derniers sont donc les premiers bénéficiaires de cette révolution agricole. Cette augmentation de la production agricole en entraîne une augmentation des échanges intra-régionaux, renforçant ainsi l'intégration régionale. Cependant, sur le marché intérieur camerounais, il faut noter une réduction de la consommation des produits agricoles par les ménages de 9.5%, et une augmentation de la consommation de ces produits par les administrations de 10.9%. Le secteur agricole est lui-même le principale bénéficiaire de cette augmentation de la production, avec une augmentation de la Consommation des produits

Intermédiaires (CI) de 33,3%, suivi du secteur industriel avec une augmentation de la consommation de 5,5% (industrie agroalimentaire). On assiste ainsi à une diminution de la consommation des produits agricoles dans le secteur des services à hauteur de 12%, mais avec une augmentation de l'usage des services dans le secteur agricole de 33%. Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'augmentation de la production agricole via les capitaux étranger, est orientée principalement vers la transformation (industrie agroalimentaire) et les exportations. Les investisseurs étrangers cherchant d'abord à rentabiliser leur investissement. S'agissant de la rémunération des facteurs de production, pendant que la rémunération du facteur travail augmentent de 29% avec une augmentation de la demande de travail de 42% dans le secteur agricole, il y'a au contraire une diminution de la rentabilité des investissements de 26%. On note aussi une diminution des revenus de l'Etat de 44%, une diminution des revenus des ménages de 26%, mais une augmentation des revenus du reste du monde de 132%. Cela entraîne une augmentation de la Valeur Ajoutée dans le secteur agricole de 33% et une augmentation du Produit Intérieur Brut de 0,0003%.

Section V CONCLUSION ET RECOMMANDATION

A la fin de cette étude dont l'intérêt principal est la mise en relief des implications des Investissements Directs Etrangers (IDE) sur les problèmes fonciers, l'accès à la terre, la production agricole et le commerce intra régional du Cameroun dans un cadre d'Equilibre Général avec la possibilité de prendre en compte toutes les liaisons entre les secteurs d'amont et les secteurs d'aval, il ressort que la mobilité des capitaux traduite en pratique dans notre étude par l'entrée des IDE agit directement sur la production agricole via l'accroissement des surfaces cultivées. De plus, la modélisation en Equilibre Général permettant de rendre compte de manière théoriquement cohérente des mouvements des facteurs de production primaire entre les secteurs d'activité, notre étude montre aussi les implications de l'entrée des IDE sur le niveau de vie des populations.

Pour ce qui est de la prise de décision des implications potentielles de la coordination des politiques de gestion des IDE, d'accès à la terre et du marché foncier sur le commerce international et la sécurité alimentaire au Cameroun, nos recommandations de politique

économique se déclinent en l'amélioration du climat des affaires du point de vue de l'attraction des capitaux étrangers et la mise en œuvre d'une véritable politique industrielle dans le secteur agricole. De même, la politique nationale en matière d'accès à la terre devrait être souple dès lors que cette terre est orientée vers la culture de produits agricoles (vivriers et de rente). Au final, ces aspects suscités pourraient être mis à contribution dans la révision en cours des Accords de Partenariats Economique en vue de leur signature par le Gouvernement Camerounais, de même que dans la marche vers l'intégration régionale dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Armington P. S., (1969)**, « *A theory of demand for products distinguished by place of production*», *International Monetary Fund Staff papers* N° 16, PP 159-176.
- Badiane Ousmane, (2011)**, «*Foreign Direct Investment in land- and agriculture-based poverty reduction strategies in Africa*», *International Food Policy Research Institute*.
- **Bernard Decaluwe, Andre Lemelin, Véronique Robichaud et Hélène Maisonnave (2013)**, « PEP- 1-1 : The PEP standard single-country, static CGE model », Version 2.1, Juillet 2013, Partnership for Economic Policy, 163 pages.
- Bickel, M. et Breuer, T. (2009)**, «*Foreign direct investment in land in development countries*», *International Platform* , PP 34-37.
- Binswanger H. P., Deininger K., et Feder G., (1995)**, « Power, distortions, revolt and reform in agricultural land relations », The World Bank.
- Carter M. R., (1984)**, «*Identification of the inverse relationship between farm size and productivity*», *Oxford Economics Papers*, Vol. 36, PP.131-145.
- Colin J-P et Ayouz M., (2005)**, « Emergence, enclavissement social et involution du marché foncier : perspectives ivoiriennes», Document de travail de l'unité de recherche 095 N° 12, IRD-REFO
- Colin J-P, (2004)**, « Droits fonciers et dimension intrafamiliale de la gestion foncière : Noté méthodologique pour une ethnographie économique de l'accès à la terre en Afrique », Document de travail de l'unité de recherche 095 N° 8, IRD-REFO.

- Cotula L., Vermeulen, S., Leonard, R., et Keeley, J. (2009)**, « *Land Grab or Development Opportunity? Agricultural Investment and international Land Deals in Africa?* », *London and Rome: International Institute for Environment and Development/Food and Agriculture Organization of the United Nations/International Fund for Agricultural Development*.
- Cuffaro, N. et Hallam, D. (2011)**, « *Land Grabbing* » in *Developing Countries: Foreign Investors, Regulation and Codes of Conduct, International Conference on Global Land Grabbing*. *Institute of Development Studies, University of Sussex*
- De Janvry A., Key N. et Sadoulet E. (1997)**, « *Agricultural and rural development policy in Latin America: New direction and new challenges*», *FAO, Agricultural Policy and Economic Development Series 2*.
- Diallo, A. et Mushinzimana, G. (2009)**, « *Foreign Direct Investment (FDI) in Land in Mali*». gtz.
- **Fabienne Le Rolland F. (2010)**, « Politique agricole commune et stabilisation des revenus et marchés agricoles européens », Thèse de Doctorat soutenue le 3 Décembre 2010 à l'Université de Rennes 1, UMR SMART 1302, France, 266 pages.
- FAO, (2008)**, « L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : Prix élevés des denrées alimentaires et sécurité alimentaire- menaces et perspectives», Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, *Viale delle Terme di Caracalla, 00 153 Rome, Italie*, 56 pages.
- FAO, (2012a)**, « *Foreign Agricultural Investment, Country Profile: Cameroon*», FAO.
- FAO, (2012b)**, « *Trends and Impacts of Foreign Investment in Developing Country Agriculture*», FAO.
- Feubi Pamen Eric Patrick (2009b)**, « Liens entre les programmes d'aide au développement et les projets de développement promus par la diaspora africaine », *African Journal of remittances*, Vol. 1, 21 pages.
- François Collart D. (2010)**, « Entre politique foncière et politique alimentaire : Quel droit pour quel développement ? », Institut Universitaire de France, 8 pages.
- Gankou Jean-Marie., Tchitchoua Jean et Feubi Pamen Eric Patrick (2013)**, « Emergence économique nationale, préalable ou résultante à l'émergence économique régionale », *Revue Africaine de l'Intégration et du Développement*, RAID, Vol.6, N°1, PP 152-193.
- Guillermo J. Escudé, (2013)**, “A Dominance stochastic general equilibrium model for a Small open economy with systematic interest and foreign exchange policies in which policymakers

exploits the risk premium for stabilization purposes, " Economics: the open-acces, open-Assessment E-journal, Vol. 7, 2013-30, july, 111 pages.

-**Häberli, C. (2012)**, «*Foreign Direct Investment in Agriculture: Land Grab or Food Security Improvement?* », *Society of International Economic Law (SIEL), 3rd Biennial Global Conference*.

-**Hallam, D. (2009)**, «*Foreign investment in developing country agriculture – issues, policy implications and international response*». *OECD Global Forum on International Investment* .

-**Institut National de Recherche Agronomique, INRA, (1998)**, «L'analyse des politiques agricoles en équilibre général : l'exemple du Modèle d'Equilibre Général de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire Français (MEGAAF) », Institut National de Recherche Agronomique de France, Recherche en Economie et Sociologie Rurales, N° 4, 1998, 11^{ème} année, ISSN 0988-3266, 6 pages.

-**Jean Marc Philip (2012)**, « Le recours au Modèle d'Equilibre Général Calculable pour l'analyse de l'Accord de Partenariat Economique entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique du Caraïbe et du Pacifique : Une revue de la littérature», Document de recherche du Centre d'Analyse Economique, DR 92-11/12, Faculté d'Economie Appliquée, Aix –en-provence, 20 pages.

-**Jean Pierre Chauveau, Jean Philippe Colin, Jean Pierre Jacob, Philippe Lavigne Delville, Pierre-Yves le Meur, (2006)**, «Mode d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest », Institut International pour l'Environnement et de le Développement, programme Zones Arides, Résultats du projet de recherche CLAIMS, Londres et Edimbourg, Grande – Bretagne, 91 pages.

-**Koné M., Ibo G. J. et Kouamé N., (2005)**, « Marchés fonciers et intra-familial/inter générationnel : Quelques données empiriques pour une approche des processus », Rapports CLAIMS.

-**Marie Esprit Léon Walras (1898)**, « Eléments d'Economie politique appliquée (Théorie de la production de la richesse sociale » Œuvres économiques complètes de Léon Walras M. E., Vol. 10, Paris, Economica, 1992.

- **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, MINEPAT, (2009)**, «Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi », République du Cameroun, MINEPAT, 167 pages.

-**Mo Ibrahim Foundation. (2011)**, «*African Agriculture: From Meeting Needs To Creating Wealth*», http://www.moibrahimfoundation.org/en/media/get/20111113_Facts-and-Figures.pdf

-**Nicolas Studer (2008)**, «Expropriation et intermédiation par le marché au Brésil : Conséquences sur l'accès à la terre, la pauvreté et l'inégalité de deux types de réforme agraire », in Les cahiers du CEDIMES, Vol. 2, N°2, Nouvelle série- Hiver 2008, PP 79-107.

-**Schoenweger, O. et Üllenberg, A. (2009)**, «*Foreign Direct Investment (FDI) in Land in the Lao PDR*». gtz.

- **République du Cameroun, Institut National de la Statistique du Cameroun, INS, (2002a)**, «Evolution de la pauvreté au Cameroun en 1996 et 2001», 53 pages.

-**Theodore Schultz , ()** « *Transforming traditional agriculture* »

-**Thomas W. Hertel and Roman Keeney and Alan Winters L. (2008)**, «Why isn't the Doha development agenda more poverty friendly?», Center for Global Trade Analysis, GTAP working paper N° 37, March 2008, 29 pages.

-**Vallières, P. (2012)**, «Investissements agricoles étrangers et enjeux fonciers en Afrique subsaharienne ».

-**Véronique Robichaud, Andre Lemelin, Hélène Maisonnave et Bernard Decaluwe, (2012)**, « PEP 1.1 : A user guide », AGRODEP, IFPRI, Avril 2013, 30 pages.

-**World Bank. (2010)**, « *World Development Indicator*». World Bank

ANNEXES

Table A1: Input output coefficient (parameter)

Input output coefficient(parameter)		
dim1	dim2	Value
agr	agr	0.317705261
agr	ind	0.279686197
agr	ser	0.045743029
ser	agr	0.26860775
ser	ind	0.142401143
ser	ser	0.603916146
othind	agr	0.41368699
othind	ind	0.57791266
othind	ser	0.350340825

Source : Computations of authors

Table A2: Share parameter (CES – Composite capital)

Share parameter (CES - composite capital)		
dim1	dim2	Value
cap	agr	1
cap	ind	1
cap	ser	1

Source : Computations of authors

Table A3: Share parameter (CES - composite labor)

Share parameter (CES - composite labor)		
dim1	dim2	Value
usk	agr	1
usk	ind	1
usk	ser	1

Source : Computations of authors

Table A4: Share parameter (CES – composite commodity)

Share parameter (CES - composite commodity)	
dim1	Value
agr	0.173415949
ser	0.226937788
othind	0.325943114

Source : Computations of authors

Table A5: Share parameter (CES – value added)

Share parameter (CES - value added)	
dim1	Value
agr	0.158040256
ind	0.308686726
ser	0.345282486

Source : Computations of authors

Table A6: Share parameter (CET – exports and local sales)

Share parameter (CET - exports and local sales)		
dim1	dim2	Value
agr	Agr	0.969450036
agr	Ser	0.5
agr	Othind	0.5
ind	Agr	0.5
ind	Ser	0.5
ind	Othind	0.5

ser	Agr	0.5
ser	Ser	0.5
ser	Othind	0.5

Source : Computations of authors

Table A7: Share parameter (CET – total output)

Share parameter (CET - total output)		
dim1	dim2	Value
agr	Agr	0.019343692
agr	Ser	0.868529617
agr	Othind	0.112126691
ind	Agr	0.475282208
ind	Ser	0.492570812
ind	Othind	0.03214698
ser	Agr	0.817248877
ser	Ser	0.012342953
ser	Othind	0.170408171

Source : Computations of authors

Table A8: Scale parameter (CES – composite capital)

Scale parameter (CES - composite capital)	
dim1	Value
agr	1
ind	1
ser	1

Source : Computations of authors

Table A9: Scale parameter (CES – composite labor)

Scale parameter (CES - composite labor)	
dim1	Value
agr	1
ind	1
ser	1

Source : Computations of authors

Table A10: Scale parameter (CES- composite commodity)

Scale parameter (CES - composite commodity)	
dim1	Value
agr	1.401913748
ser	1.540533293
othind	1.783829921

Source : Computations of authors

Table A11: Scale parameter (CES – value added)

Scale parameter (CES - value added)

dim1	Value
agr	1.43289694
ind	1.795452963
ser	1.862960603

Source : Computations of authors

Table A12: Scale parameter (CES – total output)**Scale parameter (CET - total output)**

dim1	Value
agr	14.01594584
ind	9.92003366
ser	18.75761598

Source : Computations of authors

Table A13: Share of commodity i in total current public expenditures on goods and services**Share of commodity i in total current public expenditures on goods and services**

dim1	Value
agr	0.119902121
ser	0.510603589
othind	0.36949429

Source : Computations of authors

Table A14: Share of commodity i in total investment expenditure**Share of commodity i in total investment expenditures**

dim1	Value
agr	0.119846596
ser	0.510067114
othind	0.37008629

Source : Computations of authors

Table A15: Marginal share of commodity i in households consumption budget**Marginal share of commodity i in household h consumption budget**

dim1	dim2	Value
agr	hur	0.081866015
ser	hur	0.521647264
othind	hur	0.396486722

Source : Computations of authors

Table A16: Coefficient (Leontief – intermediate consumption)**Coefficient (Leontief – intermediate consumption)**

dim1	Value
agr	0.411319674
ind	0.409615134
ser	0.412117926

Source : Computations of authors

Table A17: Share parameter (transfer functions)

Share parameter (transfer functions)		
dim1	dim2	Value
hur	Hur	0.127145323
hur	Firm	0.211182109
firm	Hur	0.030567686
firm	Firm	0.3
gvt	Firm	0.131629393
row	Hur	0.001117091
row	Firm	0.091373802

Source : Computations of authors

Table A18: Elasticity parameter (CES – composite capital)

Elasticity parameter (CES - composite capital)	
dim1	Value
agr	0.25
ind	0.25
ser	0.25

Source : Computations of authors

Table A19: Elasticity parameter (CES – composite labor)

Elasticity parameter (CES - composite labor)	
dim1	Value
agr	0.25
ind	0.25
ser	0.25

Source : Computations of authors

Table A20: Elasticity parameter (CET – exports and local sales)

Elasticity parameter (CET - exports and local sales)		
dim1	dim2	Value
agr	Agr	1.5
agr	Ser	1
agr	Othind	1
ind	Agr	1
ind	Ser	1
ind	Othind	1
ser	Agr	1

ser	Ser	1
ser	Othind	1

Source : Computations of authors

Table A21: Elasticity parameter (CET – total output)

Elasticity parameter (CET - total output)	
dim1	Value
agr	1.5
ind	1.5
ser	1.5

Source : Computations of authors

Table A22: Elasticity (CES – composite capital)

Elasticity (CES - composite capital)	
dim1	Value
agr	0.8
ind	0.8
ser	0.8

Source : Computations of authors

Table A23: Elasticity (CES – composite labour)

Elasticity (CES - composite labor)	
dim1	Value
agr	0.8
ind	0.8
ser	0.8

Source : Computations of authors

Table A24: Elasticity (CES – composite commodity)

Elasticity (CES - composite commodity)	
dim1	Value
agr	2
ser	2
othind	2

Source : Computations of authors

Table A25: Elasticity (CES – value added)

Elasticity (CES - value added)	
dim1	Value
agr	1.5
ind	1.5
ser	1.5

Source : Computations of authors

Table A26: Elasticity (CET- exports and local sales)

Elasticity (CET - exports and local sales)		
dim1	dim2	Value
agr	Agr	2
agr	Ser	2
agr	Othind	2
ind	Agr	2
ind	Ser	2
ind	Othind	2
ser	Agr	2
ser	Ser	2
ser	Othind	2

Source : Computations of authors

Table A27: Elasticity (CET – exports and local sales)

Elasticity (CET - exports and local sales)		
dim1	dim2	Value
agr	agr	2
agr	ser	2
agr	othind	2
ind	agr	2
ind	ser	2
ind	othind	2
ser	agr	2
ser	ser	2
ser	othind	2

Source : Computations of authors

Table A28: Price of elasticity of the world demand for exports of product

Price elasticity of the world demand for exports of product i

dim1	Value
agr	2
ser	2
othind	2

Source : Computations of authors

Table A29: Elasticity (CET- total output)

Elasticity (CET - total output)	
dim1	Value
Agr	2
Ind	2
Ser	2

Source : Computations of authors

Table A30: Income elasticity of consumption

Income elasticity of consumption		
dim1	dim2	Value
Agr	hur	0.682769193
Ser	hur	1.024153789
Othind	hur	1.072923017

Source : Computations of authors

Table A31: Coefficient (Leontief – Value added)

Coefficient (Leontief - value added)	
dim1	Value
Agr	0.755416466
Ind	0.462705238
Ser	0.606624319

Source : Computations of authors